

# Modalités d'inscription scolaire

### Pour inscrire votre enfant à <u>l'école maternelle</u> pour la rentrée scolaire 2023

Prendre rendez-vous avec le pôle enfance jeunesse : Mme Valérie SOUNIER au 04.76.08.24.78. Au préalable :

- 1- Télécharger et remplir la demande d'inscription
- 2- Remettre le dossier avec les pièces obligatoires au pôle enfance jeunesse (le tout en double)

## Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription

☐ Une copie du livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité légale.
☐ Une copie du carnet de santé ou un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge :
la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'haemophilius influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C, le pneumocoque.
<ul> <li>☐ Une copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer bailleur)</li> <li>☐ Une copie de la pièce d'identité des parents</li> <li>☐ Le certificat de radiation (de l'école que fréquentait votre enfant le cas échéant).</li> </ul>
Et selon votre situation
☐ Parents divorcés ou séparés, la copie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant. ☐ Emménagement à venir sur la commune : joindre un acte de propriété, bail ou accord de

#### 3- Finaliser l'inscription auprès de la directrice de l'école

Ecole maternelle: Mme CONQ-MOUSSIER Tiffany

permis de construire.

(pour le rendez-vous avec la directrice prévoir le carnet de santé, le livret de famille, le certificat de radiation si changement d'école ainsi que certificat de préinscription délivré par de la mairie).

#### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

LE DOSSIER EST A RENDRE AU PLUS TARD POUR LE 20 JANVIER 2023